



CONSEIL CENTRAL DES LAURENTIDES
289, rue De Villemure, 3^e étage, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5J5
téléphone : 450 438-4197, télécopieur : 450 438-5869
courriel : ccsnl@videotron.ca, site Internet : www.ccsnl.org

Saint-Jérôme, le 23 septembre 2015

Secrétariat à la jeunesse
Ministère du Conseil exécutif
875, Grande Allée Est
Édifice H, bureau 1.801
Québec (Québec) G1R 4Y8

Objet : **Consultation en vue du renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse du gouvernement du Québec**

Le groupe de travail Jeunes du Conseil central des Laurentides CSN s'est penché sur le renouvellement de la politique jeunesse du gouvernement du Québec. Il nous fait plaisir de vous transmettre nos commentaires en fonction des questions posées dans les différents axes.

AXE D'INTERVENTION I

DE SAINES HABITUDES DE VIE

- 1- Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement au sein de cet axe d'intervention sont-elles celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit s'attarder, au cours des quinze prochaines années?

Promouvoir de saines habitudes de vie dès l'âge de la petite enfance.

Par le retour de certains cours de base à l'école telle que l'économie familiale.

- 2- Comment le gouvernement du Québec et ses partenaires peuvent-ils influencer les habitudes des jeunes en ce qui concerne l'alimentation, l'activité physique, les comportements à risque ou les problèmes de santé mentale?

Par des campagnes publicitaires telles que ParticipACTION.

En resserrant le contrôle et le nombre de publicités en lien avec la malbouffe et l'hyper sexualisation.

En mettant sur pied une campagne publicitaire ainsi qu'un plan d'action visant à contrer l'intimidation.

- 3- Quels sont les comportements à risque que la prochaine Politique jeunesse devrait encourager à ne plus adopter en priorité?

Les drogues au volant.

Les relations sexuelles non protégées.

- 4- Promouvoir les relations interpersonnelles harmonieuses, par exemple par la lutte contre le sexisme, le racisme et l'homophobie contribue-t-il à une meilleure intégration de tous les jeunes à l'école, sur le marché du travail et dans la société en général? De quelle façon ?

Oui, par la sensibilisation lors de campagnes publicitaires à l'école.

- 5- Quels sont les meilleurs moyens de favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie chez les jeunes?

De les inculquer dès la petite enfance.

AXE D'INTERVENTION II

UN MILIEU FAVORABLE À LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES

- 1- Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement au sein de cet axe d'intervention sont-elles celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit s'attarder au cours des quinze prochaines années?

Augmenter les incitatifs à la persévérance pour les jeunes plus démunis et ceux ayant des problèmes d'apprentissage.

- 2- Peut-on soutenir la persévérance scolaire en faisant de l'école un milieu de vie plus complet et plus stimulant pour les jeunes?

Oui.

- 3- Les activités parascolaires peuvent-elles contribuer à la fois à faire de l'école un milieu attrayant et à stimuler l'engagement des jeunes envers leurs communautés et la société québécoise? Si oui, comment?

Oui, puisque cela implique la contribution de plusieurs personnes quant à l'apprentissage au travers des activités parascolaires et que ces jeunes seront appelés à leur tour à transmettre leurs connaissances dans le futur.

- 4- Comment faire en sorte que plus de jeunes intègrent à leur plan de scolarisation et de carrière un cheminement dans un programme de formation professionnelle ou technique?

Développer des outils et des partenariats permettant aux jeunes de mieux cibler leurs intérêts envers les emplois offerts sur le marché du travail (exemple : incitatifs pour les entreprises à recevoir des stagiaires d'un jour, offrir plus de visite en milieu de travail, etc.)

- 5- Quels sont les meilleurs moyens d'encourager la persévérance scolaire chez les jeunes?

En offrant les ressources nécessaires.

AXE D'INTERVENTION III

DES JEUNES PRÊTS POUR LE TRAVAIL, UNE ÉCONOMIE PRÊTE À LES ACCUEILLIR

- 1- Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement au sein de cet axe d'intervention sont-elles celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit s'attarder au cours des quinze prochaines années?

Oui.

- 2- Quels sont les défis et les occasions que vous voyez pour les jeunes, dans le contexte où leur arrivée sur le marché du travail se fera à un moment où un grand nombre de travailleurs et de travailleuses prendront leur retraite?

Défis : Transmission des connaissances des anciens vers les nouveaux arrivants.
Beaucoup de postes de retraités seront réorganisés en de nouveaux postes à statut précaire, voire abolis.
Manque de mentorat.

Occasion : Ouverture sur le marché du travail de plusieurs postes, mais pourvu que ce ne soit pas uniquement des emplois à statut précaire...

- 3- Comment assurer la plus grande participation possible des jeunes issus de l'immigration au marché du travail et comment assurer que leurs compétences seront reconnues et valorisées?

L'apprentissage des deux langues officielles devrait être obligatoire et est même essentiel. Les difficultés linguistiques mettent de grandes barrières dans les relations interpersonnelles ainsi qu'avec les clientèles desservies par les entreprises.

Mettre sur pied des systèmes d'évaluation des connaissances et des acquis.

- 4- Quels sont les rôles respectifs du gouvernement, des acteurs du secteur privé et des établissements collégiaux et universitaires pour encourager la conciliation entre la famille et le travail ou les études?

Gouvernement :

Compensation financière et support pour les personnes qui subissent une perte d'emploi.

Une meilleure reconnaissance des cours offerts à distance.

Établissements :

Reprendre des pratiques comme Teluq dans plus d'établissements.

- 5- Quels sont les meilleurs moyens de développer l'employabilité des jeunes?

Développer des emplois plus stables (temps plein vs temps partiel).

Cultiver le sentiment d'appartenance et de loyauté envers l'employeur.

Offrir une meilleure sécurité d'emploi (heures garanties).

Offrir des possibilités d'avancement ainsi que l'accessibilité à des postes supérieurs.

AXE D'INTERVENTION IV

UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET PLURIELLE

- 1- Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement au sein de cet axe d'intervention sont-elles celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit s'attarder au cours des quinze prochaines années?

Oui.

- 2- L'engagement bénévole ou volontaire est-il susceptible d'encourager, à terme, la participation des jeunes dans les communautés et les institutions de la société québécoise?

L'engagement des jeunes n'est jamais un problème en soi, il s'agit plus de leur laisser une place qui cadre avec leurs réalités (études, horaire de travail atypique, jeunes familles, etc.)

- 3- Quels sont les meilleurs moyens d'encourager un dialogue ouvert et productif entre les générations, et quelles sont les tribunes où ce dialogue peut avoir lieu?

Laisser de réelles places aux débats. Faire preuve de plus d'ouverture d'esprit et d'écoute de la part des plus anciens.

Instances étudiantes, municipales, syndicales, régionales; malheureusement, beaucoup de tribunes pour les jeunes ont disparu ou sont appelées à disparaître dues aux réorganisations des structures du gouvernement. Le gouvernement lui-même est l'auteur de la destruction de ces tribunes et de la perte d'écoute de la voix des jeunes.

- 4- Comment peut-on valoriser les comportements écoresponsables, dans le cadre d'activités bénévoles et volontaires ou d'activités intergénérationnelles?

Le gouvernement devrait d'abord montrer l'exemple en aidant ses propres établissements (éducation, santé et services sociaux, etc.) à adopter de bonnes habitudes écoresponsables. Les jeunes sont déjà largement conscientisés sur le sujet de l'environnement. Par contre, ils manquent souvent d'outils et de moyens pour passer à l'action.

- 5- Quels sont les meilleurs moyens d'encourager l'exercice d'une citoyenneté active et plurielle par les jeunes?

Le gouvernement se doit d'avoir une meilleure écoute sur les demandes, les inquiétudes, les objectifs qu'ont les jeunes. Leur offrir une réelle tribune où ils ont la parole. Les inciter à participer. Faire de réelles consultations dans les dossiers qui les affectent directement. Laisser en place les Forums jeunesse!

Le groupe de travail Jeunes
du Conseil central des Laurentides CSN
Responsable politique :

Eric Céré
Secrétaire-Trésorier